

actualité

Acteur du changement énergétique | www.adev.ch

ADEV

Quatre décennies d'énergie accompagnées d'une vision à long terme



Oberdorf

Première installation ADEV avec accumulateur

Réaliser un RCP

Plus facile que ce que l'on croit

Faites connaissance

Notre deuxième apprentie

High tech vintage ! Tout comme la bureautique, les énergies renouvelables ont connu un essor incroyable depuis les années 1980.

ADEV a cette année 40 ans. Cela se fête !

Une production d'énergie propre, décentralisée et organisée en coopérative, telle était la vision qui a conduit à la création d'ADEV, il y a 40 ans, avec pour credo qu'il était possible de concilier une production d'énergie viable sur le plan économique et un environnement sain. Aujourd'hui, quatre décennies plus tard, ADEV possède et exploite quelque 120 installations de production, qui génèrent chaque année quelque 70 gigawattheures d'énergie sous forme d'électricité et de chaleur.

La coopérative d'énergie a démontré de manière impressionnante comment développer un modèle d'affaires performant dans le domaine de l'énergie renouvelable. Et cela sans renier ses valeurs coopératives et en créant une base stable pour l'avenir, avec la fondation de ses quatre filiales pour l'eau, le vent, le soleil et le chauffage à distance.

... suite en page 2

EDITORIAL



Viser des projets concrets !

Chères coopératrices, chers coopérateurs, chères et chers actionnaires,

Avec l'âge, on s'étonne toujours plus de ce qui a été – et de ce qu'il en est advenu. Il en va de même pour moi lorsque je repense à l'époque où j'ai été le deuxième président d'ADEV.

Fraîchement élu, j'avais eu l'impression de reprendre la présidence d'un club de discussion. Un club très animé, car les idées fusaient, mais cela manquait de projets concrets. Mon expérience d'architecte et d'entrepreneur allait contribuer à changer cela. La coopérative d'habitation Drei Birken à Muttenz, que j'avais fondée, a été très rapidement dotée de la première centrale de cogénération d'ADEV – à l'époque, une des technologies les plus modernes pour utiliser l'énergie de manière efficiente.

D'autres projets novateurs ont suivi, et ADEV est devenue une entreprise qui ne se contentait pas de prêcher l'opposition au nucléaire, mais proposait des solutions concrètes. Très tôt s'est dessinée la voie menant à devenir un fournisseur d'énergie complet – de la planification à la facturation. ADEV est ainsi devenue un challenger sérieux des entreprises d'énergie publiques, alors dominantes mais peu innovantes.

Lorsque je regarde ADEV aujourd'hui, je suis fier de constater que les risques entrepreneuriaux que nous avons pris ont porté leurs fruits. Je souhaite à ADEV de continuer à aller de l'avant avec courage, de ne pas se perdre dans les détails et de réaliser des projets concrets en étant animée d'un esprit de pionnier et d'une vision à long terme.

Alors, joyeux anniversaire, ADEV – tu es devenue grande !

Meilleures salutations,
Theo Meyer

Theo Meyer (88 ans) a été cofondateur et président d'ADEV Energiegenossenschaft de 1987 à 1996. Architecte et entrepreneur, il a aussi fondé plusieurs coopératives d'habitation et réalisé de nombreux projets de construction. Sa carrière politique l'a mené jusqu'au Conseil national. Aujourd'hui encore, il s'engage dans l'aide au développement et s'investit activement pour les réfugiés de la région bâloise.

Précurseur dans le domaine de l'approvisionnement en énergie renouvelable, ADEV est aujourd'hui une entreprise reconnue dans le secteur de la cleantech. L'esprit pionnier de l'époque, celui de la « poignée de cinglés » qui, en 1985, bricolaient une éolienne à l'Ökozentrum de Langenbruck, n'a pas disparu pour autant. À l'époque, injecter de l'électricité renouvelable dans le réseau constituait un véritable tour de force. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de nouveaux défis, mais la foi inébranlable et l'approche créative de l'époque restent des outils indispensables pour développer des solutions innovantes.

Une année anniversaire pleine de moments forts

Nous allons fêter nos 40 ans d'existence avec toute une série d'actions et d'événements. Le coup d'envoi sera donné par notre assemblée générale anniversaire, le 6 juin prochain. Début octobre, nous proposerons un week-end spécial anniversaire. Nous nous proposons d'aller visiter, avec nos coopératrices, coopérateurs et actionnaires, une région exemplaire et pionnière dans le domaine de l'énergie pour montrer les possibilités offertes par les énergies renouvelables.

En parallèle, un livre retraçant toute l'histoire d'ADEV dans le contexte de la transition énergétique est en cours de rédaction. Il devrait paraître à la fin de l'été et donnera un aperçu passionnant de nos débuts, de notre évolution et de nos succès. ■

1991 : le stand d'ADEV à la MUBA.



1989 : l'installation PV Park+Ride à la gare de Liestal.



1993 : nettoyage des panneaux solaires sur le bâtiment de la gare de Rheinfelden.

2010 : le conseiller fédéral Moritz Leuenberger en compagnie de Ruedi Rechsteiner, président du conseil d'administration, lors de la 25^e AGA d'ADEV.



2009 : la remise de la centrale éolienne de St-Brais.



Aperçu de la production d'énergie en 2024

L'année dernière, ADEV a fourni près de 40 000 mégawattheures d'électricité et 30 000 mégawattheures de chaleur à ses clients. Alors que la production d'électricité s'est maintenue à un niveau équilibré, celle de chaleur a nettement progressé grâce à l'extension des réseaux de chauffage à distance.



Hydroélectricité : un sixième de précipitations en plus

Pour l'énergie hydraulique, 2024 a été une bonne année, marquée par des précipitations équilibrées et abondantes. Le débit des cours d'eau sur les sites de nos centrales a, de ce fait, été supérieur de 15 à 20 pour cent par rapport à une année moyenne. Les centrales d'ADEV ont ainsi produit 17 404 mégawattheures d'électricité en tout, un résultat en hausse de plus de 8 pour cent par rapport à l'année précédente (16 079 MWh).

Ce résultat est d'autant plus réjouissant qu'il a été obtenu malgré des ressources hydriques qui n'ont pas toujours pu être pleinement exploitées. La cause ? Les travaux de révision dans les centrales de Moosbrunnen 1, de Moosbrunnen 2 et d'Untere Emmengasse, mais aussi un problème d'étanchéité qui a longtemps affecté la centrale du Hammer (cf. actualité ADEV 03/2024 et 04/2024). Pour cette raison, la disponibilité moyenne a été de 72 pour cent, en nette diminution par rapport à celle de l'année précédente.

Chauffage à distance : le cap des 30 000 MWh a été franchi

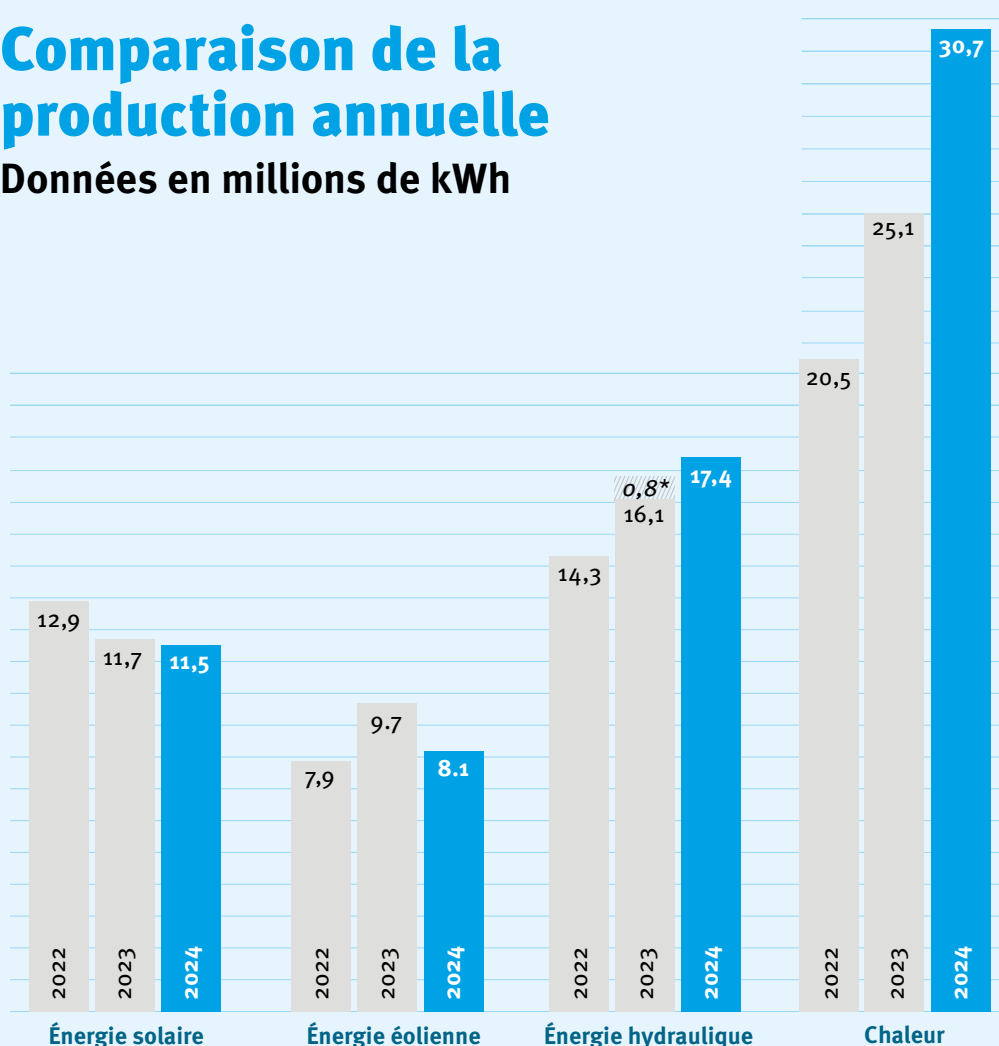
En 2024, la chaleur vendue par ADEV a dépassé pour la première fois la barre des 30 000 mégawattheures pour atteindre 30 704 mégawattheures, ce qui représente à nouveau une nette progression par rapport à 2023 (26 579 MWh). Le nombre de degrés-jours de chauffage, qui s'est élevé à 2512, se situe dans la fourchette de l'année précédente, légèrement en dessous de la moyenne des dix dernières années.

Les réseaux de chaleur de Margelacker, à MuttENZ, et Lehenmatt-Birs ont connu une forte croissance et ont joué un rôle prépondérant dans ce résultat. ADEV participant à 50 pour cent à ce projet développé avec les services industriels de Bâle (IWB), la production du réseau Lehenmatt-Birs est comptabilisée pour moitié dans le bilan de notre coopérative. Par ailleurs, deux nouveaux

L'une des huit grandes nouvelles installations PV : les modules installés sur le toit du parc industriel d'Effretikon.

Comparaison de la production annuelle

Données en millions de kWh



* Production hypothétique sans assainissements ni arrêts

réseaux ont contribué à l'augmentation des ventes de chaleur au deuxième semestre : celui de Bodmen, à Reinach, nouvellement en service, et celui de Rübmet, à Hölstein, qui a été repris par ADEV.

En ce qui concerne les vecteurs d'énergie primaire, la transition vers la durabilité se poursuit. La part des pompes à chaleur est passée de 21 à 25 pour cent et celle du bois de 39 à 43 pour cent, tandis que les sources d'énergie fossiles ont perdu environ six points de pourcentage.

Solaire : le manque de soleil compensé par le développement d'installations

En 2023, nous avons dû faire face à une baisse de la production d'énergie solaire, une tendance qui s'est poursuivie en 2024. Le rayonnement solaire a été encore une fois nettement inférieur au niveau de l'année précédente et de la moyenne pluriannuelle. La production s'en est ressentie : le rendement par kilowatt de puissance installée a diminué de 12 pour cent par rapport à celui de 2024 pour atteindre son niveau le plus bas depuis plus de 15 ans.

Malgré cela, ADEV a fourni à ses clients 11 517 mégawattheures de courant solaire en tout, soit presque autant qu'en 2023 (11 742 MWh), un résultat rendu possible par le développement de son parc d'installations, dont le nombre est passé de 84 à 92. De plus, parmi les nouvelles centrales, il y en a de très grandes, comme celles de l'usine Stahl Gerlafingen ou du parc industriel d'Effretikon.

Énergie éolienne : encore une fois au-delà des attentes

Quand bien même la production des deux éoliennes d'ADEV de St-Brais n'a pas atteint la valeur record de l'année précédente, elle est restée, avec 8,1 millions de kilowattheures, considérable et a dépassé les prévisions. Comme les années précédentes, le pic de production a été réalisé pendant le semestre d'hiver. Autre constat réjouissant, la disponibilité a été proche de 100 pour cent pour les deux installations. ■

Le solaire au service de la gériatrie

Les modules PV installés sur le toit de l'hôpital Universitäre Altersmedizin FELIX PLATTER, qui est spécialisé dans la gériatrie, couvriront sur place une partie de ses besoins en électricité.

Universitäre Altersmedizin FELIX PLATTER, le deuxième plus grand hôpital de la ville de Bâle, compte plus de 1000 collaborateurs. En 2019, il a emménagé dans un nouveau bâtiment sur le site bâlois de Westfeld. Dans la foulée, un quartier vivant composé de nouveaux immeubles d'habitation s'est développé autour de lui. Quant à l'ancien bâtiment, qui date de 1967, il a changé de propriétaire et a été réaffecté à d'autres buts. La vieille installation solaire, presque amortie, qu'ADEV exploitait sur son toit a été remplacée par une nouvelle, plus performante et exploitée par un autre fournisseur d'énergie.

L'hôpital FELIX PLATTER est resté fidèle à ADEV et a reconduit son partenariat pour la centrale solaire de 100 mètres sur 100 sur le toit du nouveau bâtiment. L'installation ayant été intégrée dès la conception du projet de construction, les ingénieurs ont conçu la statique du toit en fonction du poids supplémentaire de la sous-structure et des modules. En outre, les boîtiers de raccordement AV ont été directement installés lors des travaux de construction, ce qui a permis d'intégrer dans la foulée l'installation photovoltaïque au réseau électrique de l'hôpital.

« Les nombreuses installations techniques présentes sur le toit plat ont compliqué l'agencement des modules », explique Werner Thommen, chef de projet chez ADEV. « Il fallait garantir aussi bien la compatibilité des appareils techniques que leur accessibilité. » Mais le défi a été relevé et toutes les exigences ont été satisfaites, de manière à placer l'installation PV de façon optimale et harmonieuse sur le toit.

Production d'électricité solaire entièrement consommée sur place

Si une partie de la surface du toit a été conservée comme surface rudérale au titre de la compensation écologique, ce sont malgré tout 893 modules solaires qui ont été disposés sur le toit pour une puissance

maximale d'environ 397 kilowatts. « Comme l'hôpital a besoin d'environ 3 millions de kilowattheures par an, la production annuelle des panneaux PV, de quelque 380 000 kilowattheures, peut être entièrement consommée sur place », poursuit Werner Thommen. Le prix fixe par kilowattheure convenu avec l'hôpital offre en outre une sécurité de planification à long terme.

L'exploitation des modules installés durant l'automne et l'hiver 2024/25 a débuté le 22 janvier 2025. ■



Bien visible à vue d'oiseau : la disposition astucieuse des modules sur le toit du nouveau bâtiment de l'hôpital.

Première installation solaire avec accumulateur

Les copropriétaires d'un lotissement en propriété par étage à Oberdorf ont réalisé avec ADEV une installation solaire. La particularité de ce RCP est qu'il s'agit de la première installation d'ADEV avec stockage d'électricité intégré.



L'installation solaire a été montée sur des toits à différentes pentes.

Les copropriétaires d'un ensemble de trois bâtiments à Oberdorf étaient placés devant la nécessité de rénover leurs toits. L'un d'entre eux, par ailleurs membre d'ADEV, s'est investi avec l'idée de profiter de la rénovation pour installer des panneaux photovoltaïques. Seulement, la communauté des copropriétaires ne disposait pas des moyens nécessaires pour assurer le financement de l'installation avec ses fonds propres. Elle s'est donc tournée vers ADEV pour trouver une solution.

« Du point de vue économique, la réalisation de ce projet n'était pas évidente, car les immeubles consomment relativement peu d'électricité et l'imbrication des surfaces de toit ne facilitait pas les choses », explique Damian Kehr, chef de projet chez ADEV. Pour lui, il est néanmoins judicieux et très important de soutenir aussi de telles initiatives. Un calcul de rentabilité minutieux a démontré qu'il était malgré tout possible de réaliser une installation de très bonne qualité, qui permettra aux copropriétaires d'utiliser directement l'énergie solaire produite sur leurs toits.

L'installation solaire de 97 kilowatts, construite par Willy Gysin AG, entreprise filiale d'ADEV, a été conçue de manière à utiliser au mieux la surface de toit disponible. ADEV a mis en place un modèle classique de regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP). Le contrat d'utilisation du toit est garanti pendant 30 ans. La part d'autoconsommation, actuellement encore relativement faible, devrait augmenter par la suite, puisqu'il est prévu de remplacer le chauffage au mazout par une pompe à chaleur. En outre, le développement croissant de la mobilité électrique offrira, selon Damian Kehr, un potentiel supplémentaire.

Une particularité de l'installation, et c'est une première pour ADEV, est la batterie intégrée, qui permet de stocker 22 kilowattheures. « L'accumulateur est de conception modulaire, et sa capacité de stockage peut même être triplée si nécessaire », explique Damian Kehr. Cette solution permet de consommer sur place une plus grande part de l'électricité produite au lieu de l'injecter dans le réseau public. ■

Mettre en place un RCP – plus simple que ce que l'on croit

Dans le cas d'immeubles collectifs, les RCP sont aujourd'hui plus attrayants que jamais. La solution d'Egon AG, société dans laquelle ADEV détient une participation, rend plus simple, plus efficace et plus économique la consommation d'électricité solaire produite sur place.

Jusqu'à présent, les regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) étaient surtout utilisés dans le cadre d'ensembles de bâtiments ou de parcs industriels. Mais aujourd'hui, ils sont devenus une option intéressante pour tout immeuble collectif et ne demandent plus de clarifications compliquées auprès des grands fournisseurs d'énergie. Les charges restent raisonnables et les avantages économiques sont évidents.

En particulier lorsqu'une grande partie de l'électricité solaire est réinjectée dans le réseau, il est vraiment intéressant de mettre en place un RCP : la part d'autoconsommation augmente, ce qui profite aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires : les premiers obtiennent ainsi des revenus plus élevés, les seconds peuvent profiter d'un prix de l'électricité plus avantageux.

Le RCP en quelques étapes seulement

Egon AG propose une solution réalisable presque partout. Pour cela, il faut qu'un électricien local remplace, à l'exception du compteur principal, tous les compteurs dans le bâtiment par des compteurs d'Egon AG, dont les données sont transmises tous les quarts d'heure au système egonline. Un portail client permet ensuite de voir à chaque instant la quantité d'électricité prélevée sur l'installation solaire ou sur le réseau, et la facturation s'effectue en quelques clics seulement.

Le système egonline peut en outre saisir les données relatives à l'eau et au chauffage et établir ainsi un décompte des charges pratiquement complet, qui remplace celui que les habitants de l'immeuble recevaient de l'exploitant de réseau local. Si souhaité, il est même possible de ventiler par appartement le coût de l'électricité consommée sur une station de recharge ou lors de l'utilisation d'un lave-linge collectif.

De nombreuses possibilités de développement

Une fois mis en place, un RCP peut être développé de manière très flexible afin d'augmenter encore la part d'autoconsommation. On peut par exemple prévoir de stocker temporairement l'électricité solaire excédentaire au moyen d'une batterie, d'une borne de recharge bidirectionnelle qui utilise la batterie d'une voiture électrique comme un accumulateur supplémentaire, ou d'intégrer virtuellement les bâtiments voisins au RCP. Toutes ces possibilités sont prévues de base dans le système egonline.

L'approvisionnement décentralisé en énergie, le credo d'ADEV, devient de plus en plus une réalité, ne serait-ce que parce que l'autoconsommation est normalement plus avantageuse que l'achat exclusif d'électricité sur le réseau. Ce qu'ADEV promet depuis 40 ans s'établit peu à peu comme un modèle courant. Grâce aux lois nationales et cantonales sur l'énergie, les possibilités d'utiliser directement l'électricité produite par sa propre installation solaire sont arrivées à maturité et de plus en plus nombreuses. ■



Le portail egonline permet de garder à tout moment un œil sur les flux d'électricité.

WILLY GYSIN AG

De l'énergie solaire pour le foyer de Liestal

Willy Gysin AG a construit une installation de 35 kilowatts sur le toit du nouveau centre pour requérants d'asile.



L'installation a une puissance maximale d'environ 35 kilowatts.

La ville de Liestal gère depuis de nombreuses années un centre pour requérants d'asile au Benzbürgweg. Toutefois, le bâtiment, une grande baraque construite il y a près de 60 ans pour héberger les ouvrières de l'entreprise textile Hanro, était arrivé à la fin de son cycle de vie.

Un nouveau bâtiment multifonctionnel de huit logements pour les requérants d'asile et des bénéficiaires de l'aide sociale a été construit pour le remplacer. Il a été inauguré lors de l'hiver 2023/24. Le socle de l'ancien bâtiment a été entièrement rénové et isolé, tandis que le rez-de-chaussée a été remplacé par une structure composée d'éléments et de panneaux en bois produits de la région. Les zones extérieures, qui offrent des espaces de jeu pour les enfants et des bancs pour les adultes, ont également été aménagés de manière fonctionnelle et conviviale.

Une bonne coopération

Le nouveau bâtiment répond aux exigences écologiques et énergétiques les plus élevées. Ainsi, son toit accueille 83 modules solaires d'une puissance de 425 watts chacun. Ils ont été installés par Willy Gysin AG, entreprise partenaire de longue date de la ville de Liestal, et permettent de couvrir une partie des besoins en électricité. La collaboration s'est déroulée dans un très bon esprit. Le directeur de Willy Gysin, Sebastiano Rossi, a même eu son mot à dire sur l'emplacement de la conduite d'aération sur le toit pour utiliser au mieux la surface disponible pour les panneaux solaires. L'installation est déjà en service. Avec une production d'environ 39 000 kilowattheures d'électricité par an, elle sera amortie en onze ans. ■

Installateur/trice solaire CFC, une profession d'avenir

Depuis deux ans, il existe en Suisse un apprentissage d'installateur/trice solaire CFC. Sont ainsi formés des professionnels qui montent des modules solaires sur les toits et les façades, posent des conduites et assurent leur bon fonctionnement. La profession englobe également l'entretien et la réparation des installations.

L'environnement de travail est varié : les installateurs/trices solaires travaillent sur des chantiers en plein air, souvent en hauteur, mais aussi en atelier. Le travail d'équipe est essentiel : ces spécialistes coopèrent étroitement avec des installateurs électriques, des couvreurs et des équipes de planification. La compréhension technique, l'habileté manuelle et la prise en considération des aspects liés à la sécurité sont des éléments importants de la formation.

Opter pour cette formation d'une durée de trois ans, c'est contribuer activement à la transition énergétique ! Willy Gysin AG propose une place d'apprentissage à partir de cet été.



Postes vacants chez Willy Gysin AG

Installateur/trice-électricien/ne CFC
(80–100%)

Places d'apprentissage à partir d'août 2025 :

- Installateur/trice-électricien/ne CFC
- Électricien/ne de montage CFC
- Installateur/trice solaire CFC



La commune d'Entlebuch accueille déjà la centrale éolienne de Feldmoos.

Lucerne accélère la construction de nouvelles éoliennes

Une nouvelle disposition légale transfère des communes au canton la compétence en matière d'autorisation, ce qui facilite une étape importante du processus de planification.

Des bonnes nouvelles nous parviennent du canton de Lucerne : le 24 novembre 2024, les votants ont accepté à une nette majorité de 68,5 pour cent une modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. La réforme introduit deux nouveautés importantes. Premièrement, la mise à disposition de stations de recharge électrique devient obligatoire à partir d'un certain nombre de places pour les nouvelles constructions ainsi que les agrandissements et modifications de parkings couverts nécessitant un permis de construire. Deuxièmement, la pratique d'autorisation des grandes installations de production d'électricité, qui relevait de la compétence des communes, est désormais unifiée au niveau cantonal.

La nouvelle procédure simplifiera la planification et la réalisation des grandes éoliennes, en particulier. L'autorisation de la commune ou une décision de l'assemblée communale ne seront plus nécessaires. C'est le Conseil d'État qui délivrera l'autorisation finale, ce qui uniformisera les procédures administratives et allégera le fardeau des petites communes. Cela contribuera aussi à diminuer les tensions qui peuvent survenir dans une commune, par exemple lors d'assemblées houleuses dans lesquelles chacun laisse libre cours à ses émotions.

Qu'est-ce que cela signifie pour ADEV ?

ADEV, qui développe un projet éolien sur l'Alpiliegg, dans la commune d'Entlebuch, est également concernée par cette révision de la loi. Mais, pour Christian Mittelholzer, responsable de planification à ADEV, les conséquences seront minimales : « Nous en sommes à un stade tellement avancé que cela ne changera plus grand-chose. La seule nouveauté est que c'est au canton, et plus à la commune, que nous devons désormais remettre les documents du dossier ».

Le projet devrait être soumis à un examen préliminaire ce printemps déjà, avant d'être mis à l'enquête publique. « Dans le cadre de la mise à l'enquête des plans, toutes les parties concernées pourront continuer à s'exprimer », souligne Christian Mittelholzer. Le canton est tenu d'informer les communes et la population concernées suffisamment tôt. Ainsi, celles-ci pourront participer de manière appropriée, contrairement à ce que craignaient les opposants lors de la campagne de votation, qui s'inquiétaient de voir l'autonomie des communes mise à mal. Dans le meilleur des cas, il serait envisageable d'entamer les travaux sur l'Alpiliegg l'année prochaine.

Table ronde à Bâle-Campagne

Après Soleure et Fribourg, Lucerne est le troisième canton à introduire une procédure cantonale uniformisée d'approbation des plans. L'objectif est de rendre plus efficiente la construction de grandes éoliennes. Le canton de Lucerne prévoit de produire 250 gigawattheures d'électricité grâce au vent d'ici à 2050.

Ce modèle de procédure pourrait bien servir de modèle à d'autres cantons. Selon Christian Mittelholzer, les projets qui touchent ou dépassent les frontières cantonales sont parfois difficiles à mettre en œuvre en raison de procédures d'autorisation différentes d'un canton à l'autre : « Un cadre uniforme serait bien utile dans un tel cas, mais cela implique un processus politique de longue haleine. »

De concert avec le canton de Bâle-Campagne, ADEV a mis sur pied la table ronde « Windenergie » (« énergie éolienne ») qui réunit, aux côtés de la coopérative énergétique et des représentants des autorités publiques, d'autres promoteurs de projets intéressés tels qu'IWB, EBL ou encore Primeo afin de contribuer à l'adoption d'une procédure similaire à Bâle-Campagne. ■

Fondation de Pro Wind Nordwestschweiz – pour apporter plus de souffle à l'éolien dans la région



© Yves Krebs

Pro Wind Nordwestschweiz a vu le jour à la mi-février dans le but pour soutenir l'énergie éolienne dans le nord-ouest de la Suisse. L'association entend faire avancer les projets éoliens et améliorer l'acceptation de cette énergie par un travail d'information ciblé. Car, en assurant l'approvisionnement en électricité en hiver et en préservant l'environnement tout en étant viable économiquement parlant, l'éolien est une composante indispensable de la transition énergétique.

Environ 70 personnes étaient présentes lors de l'assemblée constitutive à Oberwil. Dès le premier soir, l'association comptait 60 membres et avait suscité l'intérêt de nombreuses personnes. Markus Stokar, membre du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft de 1987 à 2017, a été élu à sa tête. Quiconque souhaitant s'engager en faveur de l'énergie éolienne peut rejoindre les rangs de l'association à tout moment sur le site Internet de cette dernière.

ADEV suit cette initiative avec intérêt. D'ailleurs, Andreas Appenzeller a été invité, lors de cette assemblée constitutive, à faire un exposé sur ses expériences en matière de construction et d'exploitation d'éoliennes. Pour sa première manifestation, prévue en avril, l'association proposera une visite de la centrale de St-Brais.

Pour plus d'informations :
www.prowind-nwch.ch

À 15 ans, se lancer dans la vie professionnelle avec l'élan de la jeunesse

Depuis plus d'un an et demi, ADEV est une entreprise formatrice. La deuxième apprentie a commencé sa formation d'employée de commerce dans l'administration l'été passé.



À tout juste 15 ans, Gabriela Fankhauser voulait mettre en pratique ce qu'elle a appris à l'école. C'est ce qui l'a motivée à débiter, l'été passé, un apprentissage d'employée de commerce chez ADEV.

« A priori, je ne pensais pas à ce métier », raconte Gabriela. « Je visais plutôt une formation d'assistante vétérinaire. » Mais, lors des stages d'initiation qu'elle a effectués, elle avait été cantonnée à un rôle d'observatrice au cabinet vétérinaire, tandis qu'à ADEV, elle a tout de suite pu participer activement, ce qui répondait davantage à ses envies.

L'ouverture d'esprit de l'équipe a aussi plaidé en faveur d'un apprentissage chez ADEV. Dans une ambiance de travail chaleureuse, Gabriela a rapidement vaincu sa timidité et s'est tout de suite sentie à l'aise dans son nouvel environnement.

La maturité professionnelle comme objectif

Gabriela est la deuxième apprentie à suivre une formation de trois ans au sein de la coopérative d'énergie. En plus de la formation pratique, elle passe chaque semaine deux jours à l'école pour préparer l'examen de maturité professionnelle. Les bases administratives et la découverte de la comptabilité sont au programme de la première année d'apprentissage, les nouvelles connaissances étant approfondies en théorie et en pratique lors de la deuxième année.

Actuellement, Gabriela s'occupe du courrier, saisit les factures dans le système de paiement, apprend à répondre aux appels téléphoniques des clients et à les transmettre. Elle écrit également les cartes d'anniversaire destinées aux collaborateurs et organise des événements de manière autonome. Récemment, elle a préparé avec Manuel Jenni, l'apprenti en deuxième année, la fête de Noël du personnel.

« Même si je ne savais pas par où commencer au début, j'y ai pris énormément de plaisir », explique Gabriela. Il lui a fallu un peu de courage pour appeler de par-faits inconnus pour réserver un restaurant. Mais elle a





Une équipe formatrice motivée : Gabriela Fankhauser et Manuel Jenni (au centre) avec leurs mentors Melissa Schnider et Noemi Bürgin.

montré, et, surtout, s'est prouvée à elle-même, qu'elle était capable de relever ce défi et de gérer les tâches qu'il impliquait.

Bilan intermédiaire positif

Sa formatrice, Melissa Schnider, est très satisfaite : « On peut compter sur Gabriela. De plus, elle participe activement à la réflexion et est motivée ». D'une manière générale, le département administratif d'ADEV, est très satisfait de son expérience d'entreprise formatrice débutée il y a une année et demie : le dynamisme des deux apprentis fait merveille dans le travail quotidien et bénéficie à toute l'équipe. Après six mois d'apprentissage, Gabriela est elle aussi heureuse de son choix et vient chaque jour au travail avec plaisir.

Gabriela habite à Gelterkinden avec ses parents, sa sœur aînée et un chat tigré. Elle trouve son équilibre dans la pratique de l'athlétisme pendant son temps libre.

Et a-t-elle déjà une idée de ce qu'elle veut faire après sa formation ? C'est encore très loin, répond-elle. Mais une chose est sûre : avec pour bagages une maturité professionnelle, un diplôme d'employée de commerce et l'expérience motivante d'ADEV, elle sera bien armée pour la suite de sa vie professionnelle. ■

Postes vacants à ADEV

**Chef/fe de projet
acquisition de
projets PV**
(60–100%)



BRÈVES



Émission d'actions ADEV Ökowärme AG

Cet hiver, ADEV Ökowärme AG a réalisé avec succès une augmentation de capital et émis de nouvelles actions. 58 anciens et 106 nouveaux actionnaires ont saisi l'opportunité de participer à la croissance de ce secteur d'activité prometteur. Les 2043 actions nouvellement émises donnent à ADEV les moyens de réaliser de nouveaux projets et de poursuivre l'extension de ses réseaux de chaleur basés sur les énergies renouvelables. Étant donné que le délai de souscription a été prolongé, les nouvelles actions ne seront inscrites au registre des actions qu'en 2025. ■



Date de l'AG anniversaire des 40 ans d'ADEV

La 40^e assemblée générale d'ADEV et de ses filiales aura lieu le vendredi 6 juin 2025. Le conseil d'administration et la direction se réjouissent d'accueillir personnellement de nombreux coopérateurs, coopératrices et actionnaires au restaurant Seegarten à Münchenstein et les prient de réserver cette date. ■

Études préliminaires en vue de l'extension du réseau de chauffage de Bubendorf

La commune de Bubendorf souhaite étendre son réseau de chauffage et le céder en contracting. Après une étude de faisabilité réalisée par le bureau d'ingénieurs Eicher+Pauli, elle a choisi ADEV comme partenaire pour ce projet. La collaboration a déjà été officialisée.

Actuellement, ADEV étudie la faisabilité technique et économique de différentes variantes d'extension. Il est d'ores et déjà établi que la centrale de chauffage existante, équipée d'une chaudière à bois de 600 kilowatts et d'une chaudière à mazout, ne pourra pas absorber les pics de consommation. Un nouvel emplacement devra être trouvé pour l'installation, dont la puissance sera quintuplée.

Si le résultat des études préliminaires est positif, une convention ferme devrait être conclue au premier semestre 2025. La mise en œuvre sera ensuite réalisée dans un délai prévu de deux à trois ans. ■



La nouvelle centrale sera installée dans un bâtiment (cercle) de l'entreprise Tschudin+Heid AG.

Le projet de coopération à Waldenburg prend forme

Il y a environ un an, ADEV a repris à Waldenburg un projet de réseau de chauffage abandonné par EBL. Il est prévu d'étendre le réseau existant de la commune et d'installer chez Tschudin+Heid AG une nouvelle centrale de chauffage. D'une puissance de 1800 mégawattheures, cette dernière sera alimentée principalement par du bois provenant des forêts environnantes.

Jusqu'à présent, près de la moitié des clients potentiels ont signé une déclaration d'intention. Même si l'objectif initial n'est pas encore atteint, ADEV y voit une base solide pour la suite de la planification. Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, la demande de permis de construire devrait être déposée en 2025. La mise en service de la nouvelle installation est prévue pour la période de chauffage 2026/27. ■

BRÈVES

Dégâts au barrage gonflable de la centrale de Juramill

Le barrage gonflable de la centrale de Juramill a 13 mètres de large et élève de 2 mètres le niveau de la Birse. Il a été endommagé en octobre par un tronc d'arbre. C'est la première fois qu'un incident de ce type survenait à la centrale au cours de ses 28 ans d'existence. Étant donné le délai de livraison d'environ six mois, le barrage sera normalement remplacé en avril. D'ici là, un batardeau a été installé en remplacement. Comme il est environ 40 centimètres plus bas, la production d'électricité est légèrement diminuée. ■



Le tronc qui a vraisemblablement endommagé le barrage.



Le batardeau est un peu moins haut que le barrage original.



Vue du barrage gonflable peu après sa rénovation au printemps 2024.

Éditeur

ADEV Energiegenossenschaft, Kasernenstrasse 63
Postfach 550, CH-4410 Liestal
T +41 61 927 20 30, info@adev.ch, www.adev.ch